

Proposition de questionnaire pour l'évaluation des risques psychosociaux

Ce questionnaire individuel a pour objectif de réaliser un état des lieux général des risques professionnels psychosociaux au sein de l'Établissement. Il ne vous faudra que quelques minutes pour remplir ce questionnaire.

Votre participation est indispensable pour permettre une prise en compte et une amélioration des conditions de travail au sein de votre établissement.

Ce questionnaire est anonyme ; les données saisies seront traitées de façon collective et non individuelle.

INFORMATIONS GENERALES

1 Merci de préciser les types d'activité que vous exercez

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- Enseignement
- Assistance technique à l'enseignement
- Recherche
- Administration
- Accueil du public
- Bureautique et/ou activités numériques
- Informatique et/ou audiovisuel
- Reprographie
- Documentation
- Activités de santé
- Activités sociales
- Maintenance
- Entretien
- Logistique et services généraux
- Encadrement
- Autre :

2 Quelles sont les unités de travail auxquelles vous êtes principalement rattaché(e)?

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- Un service administratif ou technique de composante (hors services communs et centraux)
- Un service destiné à la recherche (unité de recherche - laboratoire - équipe...)
- Un service destiné à l'enseignement (département – service - section...)
- Un service central
- Un service commun (Bibliothèque, Imprimerie...)
- Autre :

3 Indiquez les sites principaux sur lesquels vous travaillez habituellement ?

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

N'indiquez pas les sites sur lesquels vous vous rendez de façon ponctuelle pour des visites ou des réunions.

(Prévoir liste des sites de l'établissement)

4 Quel est votre statut actuel ?

Personnel BIATSS ou ITA titulaire (Bibliothèque - administratif - technique – santé- sociaux)

- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C

Personnel BIATSS ou ITA non titulaire (Bibliothèque - administratif - technique – santé- sociaux) en CDI

- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C

Personnel BIATSS ou ITA non titulaire (Bibliothèque - administratif - technique – santé- sociaux) en CDD

- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C

Personnel ouvrier

Doctorant - post doctorant- Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)

Enseignant (professeur agrégé, certifié....)

Enseignant ou chercheur contractuel

Enseignant – Chercheur

Chercheur

Autre

5 Quelle est votre ancienneté dans le poste ? _____

6 Quelle est votre ancienneté dans l'établissement ? _____

EXPOSITION AUX RISQUES

7 Etes-vous amené(e) à effectuer des déplacements professionnels dans le cadre de votre activité ?

1 "jamais" - 2 "quelques fois par an" - 3 "quelques fois par mois" - 4 "quelques fois par semaine" - 5 "tous les jours"

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Temps de trajet	1	2	3	4	5
inférieur à 30 minutes					
entre 30 minutes et 1 heure					
supérieur à 1 heure					

8 Votre temps de trajet domicile-travail est-il acceptable ?

- Oui Non

9 Quelles est la durée quotidienne totale de votre trajet domicile-travail-domicile ?

- Inférieure à 30 minutes
- De 30 minutes à 1 heure
- Supérieure à 1 heure

10 Lors de vos déplacements en mission (ne concerne pas vos déplacements domicile-lieu de travail), utilisez-vous un véhicule, que ce soit de service ou votre véhicule personnel ?

1 "non concerné ou moins d'une fois par an" - 2 "quelques fois par an" - 3 "quelques fois par mois" - 4 "quelques fois par semaine" - 5 "tous les jours"

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux :

1 2 3 4 5

11 Vous arrive-t-il REGULIEREMENT de travailler DANS LES LOCAUX DE L'ETABLISSEMENT pendant les périodes suivantes ?

Cette question concerne le travail réalisé dans les locaux de l'établissement et non pas le travail réalisé à son domicile

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- entre 21 heures et 6 heures du matin
- le matin avant 8h
- le soir après 18h
- le samedi
- les dimanches et / ou les jours fériés
- pendant les périodes de fermeture officielle de l'établissement (Août - Fêtes de fin d'année)
- NON pas régulièrement
- Non concerné

12 Vous arrive-t-il REGULIEREMENT de travailler CHEZ VOUS le soir, le weekend et /ou pendant les vacances ?

Cette question concerne le travail réalisé à son domicile

- le soir
- le samedi
- les dimanches ou les jours fériés
- pendant les vacances
- NON pas régulièrement
- Non concerné

13 Consultez-vous votre messagerie électronique professionnelle en dehors des horaires de travail ?

- Oui régulièrement
- Oui occasionnellement
- Non jamais

14 Combien de messages professionnels recevez-vous par jour en moyenne ?

- Moins de 10
- Entre 20 et 50
- Plus de 50

15 Vous arrive-t-il REGULIEREMENT de donner ou de recevoir des appels professionnels en dehors des horaires de travail ?

- Oui régulièrement Non pas régulièrement

16 Si vous disposez d'un téléphone portable professionnel, êtes-vous sollicité(e) en dehors des horaires de travail (appels ou SMS)

- Oui régulièrement
- Oui occasionnellement
- Non jamais

17 Vous arrive-t-il d'être en situation de travail isolé(e) sur votre lieu de travail ?

- Oui Non

18 Dans votre environnement de travail, à quel degré êtes-vous exposé(e) à :

Indiquez votre degré d'exposition de 1 : très bonne condition de travail à 5 : très mauvaise condition de travail (en termes de fréquence et/ou de niveau d'exposition) en choisissant la réponse appropriée pour chaque élément.

	1	2	3	4	5
Saleté, insalubrité du lieu de travail					
Espace de travail (insuffisant - mal organisé)					
Température des locaux (trop froid - trop chaud - trop humide)					
Ambiance bruyante - vibrations					
Présence d'odeurs					
Absence d'éclairage naturel					
Eclairage insuffisant ou excessif					
Travail en extérieur					
Accessibilité					

19 Etes-vous concerné(e) par les postures/positions de travail suivantes ?

Indiquez votre degré d'exposition de 1 : jamais à 5 : toujours (en termes de fréquence et/ou de niveau d'exposition) en choisissant la réponse appropriée pour chaque élément.

	1	2	3	4	5
Posture debout prolongée					
Posture assise prolongée					
Posture à genoux prolongée					
Autres positions pénibles					

27 Avez-vous du mal à concilier travail et vie privée (horaires, fatigue, tensions, ...) ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux

de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

28 Dans le cadre de votre travail, êtes-vous souvent amené(e) à vivre des tensions avec les autres ? (personnels – étudiants...)

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux

de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

29 Dans le cadre de votre travail, ressentez-vous souvent du stress ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux

de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

30 Vous arrive-t-il d'avoir peur quand vous êtes sur votre lieu de travail ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux

de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

31 Quelle est l'origine de cette peur ?

- Peur de mal faire son travail
- Public agressif
- Peur de la hiérarchie
- Peur des subordonnés
- Manipulation de produits dangereux
- Autre (précisez) _____

Décrivez brièvement ci-dessous un exemple de situation vécue qui crée de la peur au travail :

32 Estimez-vous que votre travail est monotone ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux

de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

33 Estimez-vous que votre travail est répétitif ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux

de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

34 Avez-vous de la liberté pour organiser votre travail ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux

de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

45 Comment considérez-vous les personnes suivantes ?

Plusieurs réponses sont possibles sur chaque ligne.

	un collègue	un supérieur hiérarchique	Pas d'avis
Le Président de l'établissement			
Le chef de service N+1			
Le Directeur d'UFR/ Doyen			
Le Responsable d'Unité/du Labo			
Le Responsable d'équipe			

46 Votre supérieur(e) prête-t-il(elle) attention à ce que vous dites ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux
de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

Non concerné

47 Vos relations avec votre supérieur(e) hiérarchique créent-elles un climat favorable à la réalisation de votre travail?

Oui Non Non concerné

48 Vos relations avec vos collègues créent-elles un climat favorable à la réalisation de votre travail?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux
de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

49 Avez-vous subi, ou subissez-vous actuellement, des agressions verbales (injures ou menaces) dans le cadre de votre travail ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux
de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

50 Avez-vous subi, ou subissez-vous actuellement, des agressions physiques dans le cadre de votre travail ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux
de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

51 Les comportements de la part d'un ou de plusieurs collègue(s) sont-ils méprisants?

Oui Non

52 Les comportements de la part d'un ou de plusieurs membres de la hiérarchie sont-ils méprisants?

Oui Non Non concerné

53 Vous arrive-t-il de recevoir des critiques injustifiées ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux
de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

54 Subissez-vous régulièrement des remarques humiliantes ou dégradantes de la part de certaines personne(s) au travail ? (ex. propos déplacés, propositions à caractère sexuel...)

Oui Non

55 Etes-vous amené(e) à réaliser des tâches/ missions/ fonctions sans avoir été suffisamment formé(e) ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux
de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

56 Généralement, disposez-vous de consignes ou procédures suffisamment claires pour effectuer votre travail ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux
de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

57 Êtes-vous en accord avec la manière dont il vous est demandé de réaliser vos activités ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux
de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

58 Êtes-vous amené(e) à réaliser des tâches que vous désapprouvez ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux
de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

59 Estimez-vous que votre travail soit utile ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

60 Vos collègues reconnaissent-ils à sa juste valeur le travail que vous accomplissez ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

61 Votre hiérarchie reconnaît-elle à sa juste valeur le travail que vous accomplissez ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

Non concerné

62 Vous sentez-vous épuisé(e) professionnellement ?

Sélectionnez la réponse qui vous convient le mieux de 1 "jamais" à 5 "en permanence"

1 2 3 4 5

63 Souhaitez-vous changer de poste ?

Oui Non

64 Souhaitez-vous changer de qualification ou de métier ?

Oui Non

65 Vous sentez-vous capable d'exercer le même métier qu'aujourd'hui, ici ou ailleurs, jusqu'à votre retraite ?

Oui Non

AUTRES

66 Vos conditions de travail vous ont-elles conduit(e) à vous arrêter pour raisons médicales ?

Oui Non

67 Vos conditions de travail vous ont-elles contraint(e) à changer de poste ?

Oui Non

68 A cause de votre travail, prenez-vous des médicaments prescrits par un médecin ?

Oui Non

69 Vos conditions de travail ont-elles un impact sur votre consommation de l'un des produits suivants : alcool, tabac, drogues ?

Oui Non Non concerné

70 Situation Familiale

Quel est votre âge ?

- Moins de 30 ans

- De 30 à 39 ans

- De 40 à 49 ans

- 50 ans et plus

Etes-vous un homme ou une femme ?

Homme Femme

Quelle est votre situation de famille ?

seul(e)

couple

en couple séparé géographiquement pour des raisons professionnelles

Avez-vous un ou plusieurs enfants ? Indiquez leurs âges.

1 :

2 :

3 :

4 :

5 :

6 :

Merci de préciser s'ils vivent chez vous ou non :

Oui

Non

Avez-vous une autre personne à charge ?

Oui

Non

Merci de préciser ci-dessous toute autre situation en lien avec votre activité professionnelle et qui n'aurait pas été traitée dans les questions précédentes :

Merci d'avoir complété ce questionnaire.

COMITE DE PREVENTION des risques psychosociaux

La mission du comité de prévention des RPS est d'assurer la définition, la conduite et le suivi des actions de prévention mises en œuvre par l'établissement en associant l'ensemble des acteurs concernés. Ce comité travaille sur les différentes étapes de la prévention, l'analyse de la situation et l'élaboration de propositions à destination de la direction et du CHSCT.

COMPOSITION

Le comité de prévention des RPS est placé sous la responsabilité du chef d'établissement et présidé par son représentant.

Il peut être composé ainsi : vice-président, directeur général des services, représentations des organisations syndicales, directeur des ressources humaines, médecin de prévention, infirmière, psychologue, assistante sociale, conseiller de prévention, représentant du comité local d'intervention, médiateur, expert , ...

FONCTIONNEMENT

Après avis du CHSCT, il définit ses missions, sa composition, son périmètre d'intervention, son mode de fonctionnement.

PREROGATIVES, CHAMP D'ACTIVITES

L'autorité administrative ou le CHSCT le cas échéant, saisit ou informe le comité de prévention des RPS, de tout réaménagement, réorganisation, introduction de nouvelles technologies, nouvelles procédures ...

Le comité de prévention des RPS ne se substitue pas à l'autorité administrative, ni au CHSCT, mais d'une part, il les alimente en réflexions, analyses et propositions d'actions, et d'autre part, il assure une permanence dans le suivi de la politique de prévention des RPS.

Le comité de prévention des RPS informe le CHSCT, à chaque séance plénière, de son activité et de ses propositions d'actions.

Il suit les actions touchant l'organisation du travail, les formations et les conditions de travail.

Les membres du comité de prévention des RPS suivent une formation adaptée sur l'organisation du travail.

Le comité propose une organisation pour intervenir aux 3 niveaux de prévention :

- **Au niveau primaire,**

il réalise ou met à jour au niveau de l'établissement l'état des lieux à partir d'indicateurs (*document unique d'évaluation des risques - DUER, registres santé et sécurité au travail, arrêt maladie, absentéisme, turn-over, burn-out, ...*), et/ ou d'une enquête, sous forme de questionnaire, les entretiens individuels et/ ou collectifs menés par des personnes qualifiées.

A partir de l'état des lieux, le comité propose des mesures préventives anticipatrices concernant par exemple : *Organisation des services, mode de direction et d'encadrement, définition des responsabilités et des missions de chacun, adéquation entre l'agent et son poste de travail, charge de travail, réunions de collectifs de travail (conseils de laboratoire, réunion de service, ...), formations, mode d'évaluation individuelle et collective (organisation du travail, objectifs du service, mode de collaboration, ...), systèmes de reconnaissance (évolution de carrière, promotion, primes), notices de postes à risques particuliers, fiches de postes, fiches de prévention des expositions (pénibilité au travail), ...*

Dans un service (*composante, direction, laboratoire ou service, direction, département, ...*), le comité propose des modalités de prévention et de prise en charge en fonction des problématiques identifiées, à destination de la direction et du CHSCT.

- **Au niveau secondaire,**

il propose des actions de formation à la gestion du personnel touchant notamment à l'organisation du travail en lien avec les problématiques d'encadrement.

- **Au niveau tertiaire,**

il définit et favorise la mise en place des modalités d'accompagnement psychologique des personnes en souffrance (*dispositif d'écoute ou communauté d'intervention ...*). Il établit un cahier des charges qui sera présenté pour avis au CHSCT.

CONFIDENTIALITE

Les membres du comité de prévention sont tenus à l'obligation de discrétion professionnelle. L'anonymat des agents doit être respecté sauf autorisation expresse de ces derniers.

COMITE LOCAL D'INTERVENTION

Le comité local d'intervention a pour but au sein de l'établissement de favoriser l'expression des difficultés rencontrées dans le travail, d'aider et accompagner l'administration dans la résolution d'une situation professionnelle difficile, et apporter un conseil adapté à la situation en orientant l'agent vers des spécialistes, pour un accompagnement personnalisé.

Missions individuelles et collectives

- Assurer l'écoute des agents
- Orienter vers et mettre en place, si besoin, un accompagnement personnalisé
- Contribuer à résoudre les problèmes rencontrés
- Alerter le CHSCT compétent et le comité de prévention des RPS de l'établissement
- Recourir le cas échéant à une procédure de signalement pour prises de mesures immédiates (en cas d'urgence ou de gravité)
- S'assurer de la protection des agents ayant signalé des situations graves relevant des RPS

FUNCTIONNEMENT

Après l'avis du CHSCT, le comité local d'intervention définit ses missions, sa composition, son périmètre d'intervention, son mode de fonctionnement.

COMPOSITION

Le comité local d'intervention est placé sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est limité en nombre et peut être composé de manière pluridisciplinaire : DGS, DRH, médecin de prévention, infirmière (de préférence formée en santé au travail), psychologue, assistante sociale, conseiller de prévention.

PREROGATIVE

Mode de saisine : Tout personnel de l'établissement, titulaire ou non titulaire, rencontrant des difficultés d'ordre professionnel ou personnel, peut saisir le comité directement ou par l'intermédiaire des organisations syndicales.

Il est important de rendre visible l'existence de ce comité, son accès et ses modalités de saisine.

CONFIDENTIALITE

Les membres du comité local d'intervention sont tenus à l'obligation de discrétion professionnelle. L'anonymat des agents doit être respecté sauf autorisation expresse de ces derniers.